sommet des premières maisons de cette cour surplombant les ateliers.

Vingt minutes d'efforts suffirent aux pompiers pour noyer les flammes et préserver les maisons voisines de tout danger.

Il y aurait plusieurs milliers de francs de dégâts. La cause de l'incendie est inconnue.

Une escouade d'agents et un piquet de soldats du 16e chasseurs à pied ont assuré le service d'ordre.

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

de tous modèles chez L. MAIRESSE, 11, rue des Ponts-de-Comines, Lille. Téléphone 1843. 067-4

MORT MYSTÉRIEUSE D'UN CYCLISTE

Un docteur a examiné hier le corps de M. Maheus, fileur, rue Carnot, à Mons-en-Barœul. Il n'a relevé aucune blessure et estime que la mort est naturelle.

Le permis d'inhumer a été délivré et aucune suite judiciaire ne sera donnée à cette affaire.

RISTOURNE ! — A la Grande Pharmacie Nouvelle de la rue de Béthune le personnel n'a pas de ristourne et ne cherche pas à détourner le client de l'article désiré. — Téléphone 180. Livraisons à domicile dans Lille et la banlieue. 017

ROUBAIX

LES DÉCORATIONS de l'Exposition de Roubaix

Tout le monde a été surpris du petit nombre de croix de la Légion d'honneur octroyées aux industriels de notre ville à l'occasion de l'Exposition Internationale du Nord de la France.

A quelque opinion que l'on appartienne, on est forcé de reconnaître que la parcimonie dont a fait preuve, en la circonstance, le gouvernement, n'est pas justifiée. Nombre de personnes se sont vu octroyer le ruban rouge qui n'ont pris dans l'organisation de cette manifestation industrielle et commerciale, qu'une bien faible part sinon aucune. Le monde industriel de Roubaix qui chaque année alimente très largement les caisses publiques par ses redevances de toutes espèces espérait un meilleur traitement.

Si les ministres ont cru, en refusant quelques croix à nos industriels, donner satisfaction aux récriminations de quelques jaloux ou mécontents, il faut avouer qu'ils ont fait preuve d'une étroitesse de vues regrettable.

Nous savons que quelques industriels roubaisiens ont été systématiquement écartés parce qu'ils ont le courage d'être des catholiques convaincus et pratiquants. Leurs convictions religieuses ne les empêchent cependant pas de contribuer pour une large part à la prospérité générale du pays. Le gouvernement se fut honoré en leur conférant la croix, qui est très souvent donnée à des gens qui n'ont d'autre titre à faire valoir que leur attitude politique.

Une agression nocturne

QUATRE ESCARPES MIS EN FUITE

M. Léopold Stragier, demeurant rue Jouffroy, regagnait dans la soirée de lundi, vers onze heures, son domicile, lorsque, à l'angle de la rue de Rocroy, quatre individus, paraissant âgés de 16 à 20 ans, surgirent devant lui et lui barrèrent la route.

L'un d'eux, assez trapu et blond, coiffé d'une casquette grise, lui demanda l'heure qu'il était.

M. Stragier se garda bien de répondre et voulut poursuivre sa route. Les trois autres individus s'avancèrent aussitôt pour empêcher le jeune homme de passer, et l'un d'eux lui porta un coup de poing. Aussitôt ses compagnons tombèrent sur M. Stragier et se mirent en devoir de le frapper à coups redoublés.

Mais ce dernier ne se laissa pas démonter. Il se souvint des cours de boxe qu'il avait suivis, riposta de son mieux et réussit à se donner de l'air.

Ses agresseurs tentèrent un retour menaçant. Ils furent reçus de la façon le plus aimable. Le premier qui s'avança sur M. Stragier encaissa en pleine figure un formidable direct qui l'envoya rouler sur la chaussée. Deux de ses compagnons furent également bien partagés et ne demandèrent pas leur reste.

Devant l'attitude énergique de M. Stragier les escarpes de nuit détalèrent le toute la vitesse de leurs jambes, et ce dernier put tranquillement regagner son habitation.

La Messe du « Souvenir Français ». — Nous rappelons que c'est dimanche prochain que sera célébrée en l'église St-Martin, à midi, la cérémonie commémorative organisée par la Société de Secours aux blessés militaires de terre et de mer : la Société nationale du « Souvenir Français » ; l'Union des Sociétés patriotiques militaires de Roubaix.

La société des Anciens Soldats Musiciens prêtera son concours à la cérémonie.

Jolis calendriers de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, à offrir aux jeunes filles pour cadeaux de fête. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Elections au Tribunal de Commerce. — Par arrêté préfectoral en date du 31 octobre 1912, les électeurs du Tribunal de Commerce de Roubaix sont convoqués pour le dimanche 8 décembre, en vue de procéder au renouvellement partiel des membres du dit tribunal.

Résultats du tir du Patronage St-Alexandre. — Le grand concours organisé par « L'Intrépide », à l'occasion de l'inauguration de son nouveau Stand de tir, a obtenu un succès inespéré. Les tireurs sont venus très nombreux dimanche et les prix ont été chaudement disputés. La société adresse ses remerciements aux amateurs qui ont bien voulu prendre part à son concours d'honneur et particulièrement à l'Association St-Bruno.

Voici maintenant les résultats :

1er, Brulois père, 55 points ; 2e, H. Hennebique, 42 ; 3e, P. Séran, 41 ; 4e, E. Desreumaux, 40 ; 5e, Meurisse, 40 ; 6e, Vandeportal, 40 ; 7e, P. Ladoux, 39 ; 8e, M. Dancette, 38 ; 9e, Léon Bruffaerts, 35 ; 10e, Carpentier, 35.

Viennent ensuite Jean Tronchesaux, Haesebrouck, R. Desreumaux, H. Bruffaerts, A. Schérier, Vion, Desmarchelier, Dillies, Cantar, Desagre, Duquennes, A. Lahousse, Tournois, Brulois fils, Vanderbrugge, E. Liberghien.

Mort d'un soldat à l'hôpital. — Mardi est décédé à l'hôpital, un soldat roubaisien Albert Hannikoucke, 25 ans, dont les parents habitent 60, rue d'Italie.

Engagé volontaire dans l'infanterie coloniale à Cherbourg, il avait demandé à faire campagne au Maroc et avait été affecté aux spahis. Rentré en congé de convalescence à Roubaix, il a succombé à une atteinte de fièvre paludéenne contractée pendant sa dernière campagne.

Extradition. — Les agents de sûreté ont arrêté le nommé Jules Ghesquière, horticulteur né à St-Michel (Belgique), le 22 janvier 1886. Il était recherché par le gouvernement belge, à la suite d'une condamnation prononcée en 1909, par la Cour d'appel de Gand. Ghesquière avait encouru 2 ans de prison et 100 fr. d'amende pour coups et blessures volontaires. Il habitait rue Pierre-Motte.

Arrestation d'un voleur de jambon. — Mardi soir vers six heures, un individu pénétrait en coup de vent dans le magasin de M. Emile Pollet, marchand de jambons, 100, rue de Lannoy, enlevait un jambon à l'étalage et prenait la fuite.

M. Pollet qui s'était aperçu à temps du vol, se mit à la poursuite de l'individu et aidé de passants, réussit à l'arrêter place Ste-Elisabeth.

Conduit au poste, le voleur a déclaré se nommer Henri Berger, 29 ans, rattacheur, rue des Longues-Haies. Il sera déféré mercredi au Parquet.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE 090

du 5 novembre

Naissances. — Rosine Crépieux, boulevard de Beaurepaire, 189.—Solange et André Vaissier, rue Blanchemaille, cour Parent, 7. — Fernande Dedecker, rue de France, cour Gosman, 1. — Marianne Mierenfeld, rue de Tourcoing, 161. — Léontine Watteau, boulevard de Reims, 52. — Georges Lambrecq, rue Notre-Dame, 59. — René Stien, rue des Fossés, imp. Ingouville, 64.

Décès. — Emile Dupire, 70 ans, ourdisseur, rue Bourgelet, 21. — Henri Monbel, 67 ans, fileur, rue Dumbenton, 124. — Albert Haringkoucke, 25 ans, soldat au 2e rég. d'infanterie coloniale, avenue Julien-Lagache. — Marcel Despée, 1 mois, id.

Le véritable savon à l'EAU DE COLOGNE est marqué

312

Victor Vaissier

0284

WATTRELOS

Mariage. — Mardi à midi, en l'église Saint-Maclou, a été célébré le mariage de M. François Cousart, conseiller municipal, membre des œuvres catholiques de la paroisse, avec Mlle Madeleine Fourlinnie, fille de M. Léon Fourlinnie, membre du Conseil paroissial.

M. Bonnet, doyen de Saint-Maclou, après leur avoir adressé une délicate allocution, a reçu le consentement des jeunes époux. Il y avait à l'église Saint-Maclou une assistance nombreuse, choisie et recueillie.

Plusieurs prêtres étaient venus prier pour le bonheur des jeunes époux. Parmi eux on remarquait M. Lerique, curé d'Awoingt, ancien vicaire de Saint-Maclou, M. l'abbé Bonte, professeur au collège de Tourcoing, originaire de Wattrelos, M. Ledoux, ancien curé.

Les chants ont été exécutés avec une correction parfaite par la chorale du Cercle Saint-Joseph, sous l'habile direction de M. Constant Declercq.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Cambriolage. — Nous avons relaté le cambriolage qui a eu lieu chez M. Cousart, rue de l'Industrie.

La police qui avait commencé son enquête dans la journée de lundi, a continué de rechercher les malfaiteurs mardi. Plusieurs individus avaient été remarqués près de la maison Cousart, dimanche soir. Leur allure parut suspecte. La police a été assez heureuse pour arrêter trois individus. L'un d'eux aurait été reconnu pour avoir fait partie de la bande.

La population honnête a été soulagée en apprenant que la police avait mis la main sur les auteurs de ce cambriolage.

WATTRELOS. — Du 5 novembre. — Naissances. — Marie-Thérèse Durieux, rue Vauban, 43. — Jean Leblon, rue Couteau, 50.

CROIX

Accident de travail. — A l'usine Seynave-Dubocagé, Jules Debaisieux, 19 ans, à Hem, s'est coupé à l'auriculaire de la main gauche. 10 jours de repos. Docteur Coubronne.

— A l'usine à gaz, Florent Vanderdonck, 50 ans, rue de Lille, à Fiers, s'est blessé à la figure. 8 jours de repos. Docteur Barroyer.

WASQUEHAL

Chute. — A la Filature du Nord, un électricien, Remy Edouard, 40 ans, domicilié à Wasquehal, en tombant sur une caisse vide s'est blessé à la poitrine. 12 jours. Docteur Demoulin

TOURCOING

Tiers-Ordre de Saint-François. — Tertiaires, frères et sœurs, sont priés d'offrir les suffrages prescrits par la règle, pour le repos de l'âme de Frère J.-B. Roussel, décédé dans sa 69e année, rue du Caire, 8.

En voulant éviter un automobile. — Mardi matin, vers 11 heures, M. Charles Delerue, représentant de commerce, rue de la Louvière, à Lille, descendait en automobile la rue de l'Est. A ce moment arrivait M. Cyriaque Lefebvre, gazier, rue des Orphelins, qui se dirigeait vers la rue du Château en vélo.

Voulant éviter l'auto, le cycliste alla se jeter contre la vitrine de l'épicerie de Mlle Catrice Derveux. Deux carreaux furent brisés. M. Lefebvre se fit une forte contusion à la tête et eut une artère du poignet droit coupée.

Les docteurs Lagache et Playoust lui ont donné des soins. Le blessé a été reconduit à son domicile.

ORFÈVRERIE argent et métal argenté

Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place 0276

Accidents de travail. — Un ramoneur, Georges Ostler, 51 ans, à fait une chute en sortant d'un bouilleur. Il en est résulté une contusion violente de la région lombaire, une entorse du poignet droit et des contusions au coude. Le docteur Cherbier lui a prescrit 30 jours de repos.

— J.-B. Hellin, 29 ans, domestique, en déchargeant des pulpes, à l'usine Dumortier, a reçu le derrière d'un tombereau sur le genou droit. Docteur Dechert. 15 jours de repos.

— Laure Ségard, 25 ans, fusautier, en prenant du déchet, a eu les médius et annulaire droits pris à la cisaille du métier. Docteur Aerts. 15 jours de repos.

Disparition. — Le 2 novembre dernier Henri Masselin, 58 ans, avait été chargé par sa sœur chez laquelle il habite, rue de Courtrai, d'aller faire une commission. Il n'a pas reparu depuis. Il était vêtu d'un pantalon gris noir d'un veston bleu, d'une casquette grise et de bottines à lacets.

Les extradés. — Les gendarmes belges ont remis à leurs collègues français Victor Monnier, 47 ans, rue de Lille, réclamé par le parquet de Lille, pour abus de confiance.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 4 novembre

Naissances. — Henri Vercambre, rue des Roses, 4. — Emile Vermeulen, rue Nationale, 122. — Andréa Hannotte, id.

Mariage. — Georges Vandebunderu, fileur, et Juliette Desurmont, s. p.

Décès. — Henri Demeere, 25 ans, rue du Pont-de-Neuville, 14. — Leonie Maes, 56 ans, rue de Reines, 7. — J.-B. Roussel, 68 ans, rue du Caire, 8. — Clara Leclercq, 66 ans, rue du Brun-Pain, 295. — Leopold Desiry, 70 ans, rue Nationale, 122. — Angele Desmettre, 62 ans, rue Havré, 3.

du 5 novembre

Naissances. — René Guermonprez, rue du Tilleul, 24. — Pierre Vesse, rue du Haze, 53. — Adrienne Pollet, rue de Gand, 27. — Achille Duthoit, rue de l'Omnibus, 19.

Décès. — Amélie Odoux, 75 ans, rue Sainte-Barbe, 44. — Charles Bouckuyt, 42 ans, rue St-Blaise, 5 bis. — Henri Duquesne, 5 mois, rue d'Amor, 4. — Gaston Prévost, 47 ans, rue Molière, 2. — Felix Odyns, 36 ans, rue de Madrid, 29.

UN PARI GAGNÉ

en faisant pousser des cheveux sur une tête chauve

« L'Heureux perdant » le raconte comme suit :

Je viens de terminer l'application d'une merveilleuse lotion sur ma tête qui, il y a quelques semaines, étaient presque complètement chauve. Aujourd'hui, mes amis restent stupéfaits devant mes cheveux très épais surtout que je parais beaucoup plus jeune. Ma chevelure, je l'ai en réalité obtenue grâce à un pari que je fis avec un chimiste de mes amis, qui me déclara qu'il connaissait un moyen infaillible pour arrêter la chute des cheveux, guérir le cuir chevelu, supprimer les pellicules et faire repousser des cheveux très fournis et de la couleur naturelle. Je me moquais, bien entendu, de lui, car l'expérience m'avait rendu plutôt sceptique, et j'étais convaincu que ce résultat était impossible à atteindre ; cependant, je consentis à essayer la préparation qu'il me recommandait, mais je lui tins le pari qu'il ne réussirait pas. Je m'en servis régulièrement deux fois par jour, la faisant bien pénétrer dans le cuir chevelu à l'aide d'une petite brosse, car on m'avait bien recommandé d'éviter d'en mettre sur les doigts ou les mains, étant donné le pouvoir extraordinaire de cette lotion. En moins d'une semaine, les cheveux, très épais et déjà assez longs qui se montraient, me forcèrent à admettre que j'avais perdu mon pari (en toute sincérité, je vous dirai que jamais je n'en perdis un avec autant de plaisir), mais que j'avais gagné une chevelure, et j'étais trop heureux pour me soucier d'autre chose. Après avoir demandé à mon ami en quoi consistait sa lotion, il m'en donna la formule, qui est de 7 décigrammes de menthol cristallisé, 50 grammes d'alcool à 90°, 30 grammes de Lavona de composée et 45 grammes d'eau distillée. Je me demande comment un pharmacien peut fournir pour une somme aussi modique, une lotion tellement efficace qu'elle fait pousser des cheveux sur une tête absolument chauve. C'est plus que je ne puis comprendre. C'est un problème. Cependant le fait demeure que tout bon pharmacien peut la préparer, mais il est bien entendu qu'on ne doit s'en servir que sur la tête, car il serait désagréable de créer des duvets en laissant tomber la lotion sur les bras ou le cou.

NOTA. — Si je fais paraître cette formule dans « La Croix », c'est uniquement parce que j'ai promis, au cas où je perdrais mon pari, de faire connaître à tout le monde cette lotion qui a le double avantage de coûter très peu et d'être certaine dans ses effets. C'est le prix de mon pari.

François BRONIN.

0203

HALLUIN

La Fête chez « Les Frères d'Armes ». — La Société d'Anciens Militaires « Les Frères d'Armes » a célébré sa fête annuelle lundi soir, en un banquet qui fut servi à 6 h. 1/2 au « Café de la Mairie ».

La salle était magnifiquement décorée de guirlandes et de fleurs. Le banquet comprenait 170 couverts. Il était présidé par M. L. Sion-Arnould, conseiller d'arrondissement et président de la Société. A la table d'honneur avaient pris place MM. Pierre Defretin, maire ; Louis Odou-Loridan, son adjoint ; Ed. Delattre, vice-président de la Société ; la plupart des conseillers municipaux. Parmi les convives l'on remarquait les présidents des Sociétés locales.

Une magnifique gerbe de fleurs fut offerte à MM. Louis Sion, Pierre Defretin et Louis Odou, pendant que l'assistance applaudissait chaudement.

Au dessert, M. Edouard Delattre leva son verre à la santé du sympathique président, M. Louis Sion, et fit chanter un vivat en son honneur.

M. Louis Sion remercia, puis rendit hommage aux membres de la Commission et particulièrement à M. Emile Drouart, secrétaire, qui contribue pour une large part à la bonne marche de la Société. Il se dit heureux de constater la bonne entente qui existe parmi les sociétaires. « Nos efforts, dit-il, tentent toujours à la grandeur et à la prospérité de la Société. Groupez-vous le plus possible, sous les plis du drapeau tricolore ».

M. Sion adressa ensuite ses souhaits de bienvenue à M. le Maire, et se dit fier de le posséder parmi les convives. Il eut également un mot aimable pour M. Louis Odou-Loridan.

Après avoir fait la louange des braves soldats qui luttent au Maroc pour notre chère France, M. le Président lève son verre à M. Groussau, député ; à M. Emile Barrois et à M. Paul Lemaître, dont il explique l'absence motivée.

M. Pierre Defretin dit le plaisir qu'il éprouve d'assister à la fête des Anciens Militaires. Il boit à l'Armée française, et fait des vœux pour les « Frères-d'Armes » et leur dévoué président.

La fête s'est continuée gaiement par un magnifique concert, vocal et instrumental organisé par un groupe de sociétaires.

Au cours de ce concert nous avons eu le plaisir d'applaudir : les frères Vandembulcke, dans leurs chants patriotiques ; M. Paul Pattyn, lauréat du Conservatoire de Lille, dans sa variation sur la Muette de Portici. Arthur Spanhove et Mlle obtinrent également leur part de succès. Le piano était très bien tenu par M. Louis Barisel.

HALLUIN. — *Décès.* — **Henri Serruys, 48 ans, domestique, à la Gare.**

MACARONI « LA LUNE »

NOUILLES DE SAVOIE

aux œufs frais

Pâtes exquises

BOZON VERDURAZ

Recommandées aux gourmets

Prière à nos lecteurs d'exiger cette marque

0250

BONDUES

La fête chez les Anciens Militaires. — La société d'Anciens Militaires célébrera sa fête annuelle lundi prochain.

Une messe solennelle sera dite à 11 heures, pour le repos de l'âme des membres actifs et honoraires décédés.

Le banquet traditionnel aura lieu l'après-midi, au Café de l'Harmonie.

Les dévaliseurs de poulaillers. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs se sont introduits dans le poulailler de Mme veuve Fremaux - Carrette, cultivatrice, au Pont de Pierre. Ils y ont dérobé plusieurs poules et un coq de combat appartenant à M. Anatole Blanckaert.

BONDUES. — Publication. — Firmin Leclercq, menuisier, à Linselles, et Martha Mallez, piquûrière.

LINSELLES. — Publication. — Firmin Leclercq, menuisier, et Martha Mallez, piquûrière, à Bondues.

Décès. — J.-B. Cornard, 51 ans, maraîcher à la Vignette.

QUESNOY-SUR-DEULE

Méfaits d'ivrognes. — Dans la nuit de dimanche à lundi, deux individus, Emile Fontaine, 26 ans ouvrier blanchisseur et Gabriel Desmarescaux, 19 ans, se promenaient, en état d'ivresse, dans la rue Belle-Croix, porteurs d'une lanterne allumée.

Rencontrés par la police, ils furent conduits à la gendarmerie où la lanterne fut reconnue pour être celle d'un disque du chemin de fer, protégeant vers Deûlémont, la gare de Quesnoy-sur-Deûle.

Ils niaient d'abord, mais ils finirent par avouer.

Dans la même nuit, la chapelle de « l'Ange Gardien » a été saccagée pour la 3e fois. Fontaine et Desmarescaux sont accusés d'avoir commis ce méfait, mais ils nient.

La gendarmerie continue son enquête.

HAZEBROUCK

Accident de vélo. — En passant rue de la Clef, lundi après-midi, M. Gaston Vandemberghe, 35 ans, aiguilleur au Chemin de fer, est tombé de sa bicyclette et s'est fait une entorse au pied droit.

Transporté à l'estaminet de « L'Agriculture », il a reçu les soins de M. Lernout, pharmacien et de M. le docteur Samsoen.

Un vol de tissus. — Un marchand forain de Tourcoing, M. Henri Pohie, avait confié deux ballots de coupons de drap à un commissionnaire pour les porter à la gare.

Celui-ci les laissa dans la Salle des Pas-Perdus à l'endroit convenu, mais à l'arrivée du marchand, un voleur les avait emportés. Ces paquets renfermaient une douzaine de coupons d'une valeur de 230 fr.

Une partie de cette marchandise a été retrouvée par la police, après une enquête laborieuse, chez Mme Paison, cabaretière, rue de l'Hôtel-de-Ville, où le voleur avait revendu quatre coupons pour 32 fr. Les tissus ont été saisis. Le signalement du malfaiteur est connu.

ESTAIRES

Accident de travail. — Marie Lenaetre, 29 ans, bambrucheuse chez MM. Gamelin et Bonduel, a reçu sur le pied un plateau qui lui a occasionné une plaie contuse au pied gauche. 10 à 12 jours de repos.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre Charles Veys, condamné à 3 mois pour outrages à un agent.

DUNKERQUE

Nos remorqueurs. — Deux puissants remorqueurs de la Société Dunkerquoise de remorquage ont été demandés par le ministre de la marine pour coopérer au lancement du nouveau cuirassé « France » qui se fera demain jeudi aux chantiers de la Loire, à Saint-Nazaire.

Ces remorqueurs l'« Atlas » et le « Flandre » ont quitté le port, mardi.

Imprudence. — Un jeune ouvrier maçon, au service de M. Rajon, entrepreneur, M. Jules Crampe, qui travaille actuellement à la nouvelle église de Rosendaël, voulant descendre à Malo d'un tramway sur lequel il se trouvait, avant le complet arrêt du car, a mal calculé son élan, tomba sur la chaussée et se fit plusieurs contusions aux mains et au visage.

En bordée. — Un marin hollandais, Cornélis Malendick, 21 ans, se trouvant en bordée dans un estaminet du port, y faisait un tapage effroyable

Deux agents requis pour le mettre à la raison eurent toutes les peines du monde à le conduire au violon : le pochard qui causait du scandale chemin faisant, essaya maintes fois de leur échapper

Il sera poursuivi pour ivresse manifeste, voies de fait et tapage injurieux.

Agression. — Lundi soir, vers 11 heures, au moment où le wattman Decoker conduisant un tramway passait à Malo près de l'Avenue Bel-Air, un individu sautait brusquement près de lui, lui assénait en plein visage un violent coup de poing et avant que la victime de cette agression subite ait pu le reconnaître, disparaissait.

Le wattman ne s'explique pas cette inqualifiable attaque et croit avoir été pris pour un autre.

CAMBRAI

BERTRY

Veaux volés. — Dans une pâture, occupée par le sieur Bouvelle, qui fut arrêté il y a quelques jours pour vol d'une poulicie au préjudice de M. Forest, de Solesmes, ont été trouvés trois veaux provenant également de vols. Deux de ces animaux ont été reconnus par M. Isclier Jean, cultivateur à Solesmes comme lui appartenant. Ces veaux, âgés d'un an environ, avaient été dérobés le 8 octobre dernier.

ORS

Noyée dans une fosse à purin. — La dame Dupont Florence, 44 ans, cultivatrice, s'étant rendue vers 7 heures du soir chez son beau-frère, Bonnaire Isidore, tomba accidentellement dans une fosse à purin. Retirée presque aussitôt elle succomba trois heures plus tard, malgré les soins qui lui furent donnés par sa sœur et son beau-frère.

AVESNES

LOUVROIL

Le bras dans un engrenage. — Lundi matin, vers dix heures et demie, M. Emile Frezin, 20 ans, mécanicien aux Moulins à vapeur de MM. Blariaux, voulut serrer le boulon d'une puissante machine à vapeur qu'il conduit. Il eut le bras gauche pris dans un engrenage. La chair fut arrachée et l'os apparut à nu. M. Emile Frezin put heureusement se dégager.

Après avoir reçu les soins du docteur Autier, il a été admis à l'hospice St-Nicolas, à Maubeuge.

Il est célibataire et habite à l'estaminet Bosquet, rue de l'Esplanade.

DÉPÊCHES de la NUIT

LA GUERRE dans les Balkans

Rentrée des attachés militaires

A CONSTANTINOPLE

Constantinople, 4, 4 h. 50 soir, (De notre envoyé spécial). — Les attachés militaires et la plupart des correspondants de guerre sont arrivés aujourd'hui à Constantinople par train spécial.

Il reste seulement à Tcherkess-Ksuy les correspondants qui... ont manqué le train.

L'action des Monténégrins

DEVANT SCUTARI

Cettigné, 5, 5 h. 30 soir, (De notre envoyé spécial). — Aussitôt que la réponse de Danilo, prince héritier de Monténégro, a été remise aux consuls étrangers à Scutari, les Turcs placèrent une batterie près de l'église catholique, pour mettre dans l'embarras les Monténégrins, qui voulaient épargner le quartier chrétien et l'église. Il est maintenant impossible que l'artillerie monténégrine puisse empêcher un obus de tomber sur une maison ou sur la cathédrale, qui court le péril d'être détruite.

La Proposition de la Triple-Entente

LA RÉPONSE DE LA TRIPLICE

Paris. — Dans la réunion tenue mardi par le Conseil des ministres, M. Poincaré a donné connaissance à ses collègues de la réponse de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne et de l'Italie aux dernières communications faites par la France, l'Angleterre et la Russie.

Cette réponse maintient le contact entre toutes les puissances. Elle laisse les conversations ouvertes dans des conditions satisfaisantes.

La Turquie demande la médiation

Rifaat-Pacha, ambassadeur de Turquie à Paris, a remis mardi soir à **M. Poincaré, une demande officielle de médiation de la Turquie.**

Cette demande est ainsi conçue :

« Le gouvernement ottoman demande aux grandes puissances une médiation collective en vue de la cessation immédiate des hostilités et de la fixation des conditions de la paix. »

M. Poincaré a fait remarquer à l'ambassadeur de Turquie que cette demande de médiation excluait toute idée de pression sur les belligérants, ajoutant encore que les puissances ne pourraient entrer dans la procédure d'une médiation, que si tous les belligérants l'acceptaient.

Le président du conseil a fait immédiatement savoir à toutes les puissances sans exception, que la France était disposée à se concerter avec elles sur la médiation demandée par la Turquie.

CE QU'EN PENSERAIENT LES ÉTATS BALKANIQUES

Vienne. — On mande de **Belgrade** à la « Correspondance Politique », que le nouveau ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovitch, interviewé, a dit qu'une médiation des puissances en vue de la paix serait déclinée par les Etats balkaniques, parce que les opérations militaires sont encore en pleine activité. Si à un moment favorable une telle médiation se produisait, les quatre Etats resteraient unis diplomatiquement comme militairement afin d'amener la solution rapide et radicale de la question balkanique.

L'entente balkanique deviendrait l'alliance balkanique et rentrerait comme nouveau facteur politique dans le concert européen.

—o—

Vienne. — On mande de **Sofia** au même journal que les chances que les Etats balkaniques acceptent la médiation des puissances ont disparu. On fait ressortir que les Etats balkaniques ne seraient d'ailleurs pas capables de s'opposer au courant populaire qui veut qu'on aille jusqu'à ce que le sort des armes ait dit son dernier mot.

—o—

Vienne. — La « Neue Free Presse » avertit de nouveau la Serbie qu'elle ne doit pas tenter de toucher à l'Albanie. La Serbie sait que l'autonomie de l'Albanie est un axiome politique pour l'Autriche-Hongrie comme pour l'Italie. L'avenir de l'Albanie est d'une grande importance pour le développement favorable des relations de l'Autriche-Hongrie avec la Serbie.

DÉCLARATIONS DE SIR EDWARD GREY

Londres. — A la Chambre des Communes, Sir Edward Grey, après avoir dénoncé les nouvelles tendancieuses répandues à l'étranger, a déclaré qu'en ce qui concerne l'appel de la Turquie aux puissances, il est très délicat de s'ingérer entre deux puissances belligérantes, à moins que la demande soit faite par les deux parties en cause.

DÉCLARATIONS DU COMTE BERCHTOLD

Buda Pest. — Parlant à la Commission autrichienne des Affaires extérieures, le comte Berchtold dit que la politique de l'Autriche-Hongrie, **qui n'est pas influencée par des tendances d'extension,** ne peut être dominée que par un seul souci, celui de concilier le besoin du maintien de la paix avec le devoir supérieur qui lui incombe, à savoir de protéger les intérêts de la Monarchie contre toute atteinte.

« Nous avons, dit le ministre, fait preuve par notre attitude présente vis-à-vis des événements de la guerre, d'une réserve et d'une modération qui ont été approuvées de toutes parts.

« Nous pensons persévérer encore dans cette voie avec la confiance de la force qui réside en nous et qui offre la garantie parfaite que nous pourrons faire entendre notre voix.

Je ne doute pas que cela sera possible sans entrer en conflit avec les prétentions justifiées d'autres nations. Nous sommes prêts à tenir compte dans une large mesure de la situation créée par la victoire des Etats balkaniques et à fournir ainsi la possibilité d'une entente amicale durable avec ces derniers ; mais, d'autre part, nous avons le droit de demander que les intérêts légitimes de la Monarchie ne soient pas lésés par suite de la réorganisation des choses. »

LA SERBIE ne paraîtrait pas hostile à la paix

Belgrade. — Le « Samouprava », organe officieux, déclare, dans un commentaire relatif à la situation sur le théâtre de la guerre, que les armées serbes ont en substance rempli leur tâche. Avec chaque jour de marche en avant, elles ont mené d'une façon sûre l'activité guerrière de plus en plus près de sa fin. La résistance des Turcs devient plus faible de position en position; étant donné que la situation est analogue sur les autres champs de bataille, le jour n'est pas éloigné, pour les quatre Etats balkaniques d'indiquer les conditions de paix à la Turquie, lère il y a quelques jours et maintenant en ruines.

La Grèce veut des compensations

Athènes, 5, 8 h. 30 soir, (De notre envoyé spécial). — L'officieux « Hestia », dans un article de fond, dit que les Etats balkaniques ne pouvaient être liés par la déclaration faite avant la guerre s'ils ne poursuivaient pas de conquêtes territoriales. Les réformes étaient demandées par les Etats balkaniques pour empêcher la guerre. Si la Turquie avait consenti, la guerre était évitée ; mais celle-ci ayant éclaté, il serait peu sérieux de penser que les Etats se contentent de simples réformes. Dans la déclaration de guerre il est dit que le but de la guerre était d'assurer la pacification dans les contrées soumises à la domination de la Turquie. Cette déclaration, identique pour les puissances, a été complétée par la Grèce. Le gouvernement a décidé d'obtenir la pacification de ces contrées ou de les soustraire à la domination turque. Les Etats balkaniques continueront jusqu'au bout dans ce devoir.

AUTOUR DE LA GUERRE

L'OCCUPATION SERBE

Belgrade. — On mande de Giljane que l'albanais Abd-Ul-Schaba, qui a assassiné, il y a deux ans, le professeur serbe Walic, a été pendu sur la place du marché de Verisocovitch, après avoir été condamné par les tribunaux.

Le directeur des postes turques à Prichtina a remis aux autorités serbes, après l'arrivée des troupes, le courrier turc, caché par lui, et renferment entre autres choses 60.000 dinars destinés aux autorités turques.

Ces valeurs ont été saisies comme butin de guerre.

UN CONSEIL DES MINISTRES A BELGRADE

Mardi soir a eu lieu, sous la présidence de M. Pasitch, un long conseil des ministres. La délibération a duré plusieurs heures.

LA MORT d'un sous-officier aviateur

(Suite à nos Informations du Soir)

Chartres. — On a constaté après la chute du sous-officier Maréchal, que le moteur avait fonctionné jusqu'au dernier moment. On croit que le malheureux aviateur a été victime d'une congestion.

Un sous-marin échoué

Rochefort. — Le submersible « Volta » s'est mis à sec sur les rochers Lesfreins, au Pertuis-d'Antioche. Les détails manquent.

—o—

Le bateau dont nous signalons la collision avec l'« Arcan » dans nos Informations du Soir est entré au port.

Rentrée mouvementée d'un dirigeable français

UN SERGENT AVIATEUR SUSPENDU AU GUIDE-ROPE

Nancy. — Le dirigeable « Adjudant Vincenot » opérait mardi après-midi son entrée dans son hangar. Un peloton d'infanterie s'était attaché aux cordes pour aider à l'atterrissage, lorsqu'un coup de vent jeta à gauche le dirigeable. Les soldats furent bousculés et jetés à terre. Mais le sergent aviateur, Léon Thouvelin, qui tenait la garde du guide-rope s'éleva avec le ballon, lequel atteignit bientôt une centaine de mètres. Heureusement, les pilotes, avertis par les cris de la foule, purent se rendre maîtres très rapidement du dirigeable. Passant au-dessus de Saint-Mansui, le ballon se rapprocha de terre, et lorsqu'il se trouva à une dizaine de mètres du sol, le sergent Thouvelin sauta à terre.

Dans sa chute il se fractura le bras droit. Il a la paume des mains complètement à vif. On l'a transporté à l'hôpital.

Deux autres soldats qui étaient tombés de quelques mètres au début de l'accident ne sont que légèrement blessés.

Le dirigeable en rentrant à son hangar a brisé son hélice et déchiré son enveloppe.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de mieux que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai ! 258

La Seine monte

Troyes. — On signale une hausse rapide de la Seine par suite des dernières pluies.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 5 NOVEMBRE 1912

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES

	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 2e série	80 20	80 30
Bruxelles 1902, 2,50 %	— —	— —
Bruxelles 1906, 2 % lib.	— —	71 —
Anvers 1887, 2,50 %	— —	83 75
Anvers 1903, 2 %	70 25	70 50
Gand 2 %	69 50	70 —
Liège 1869, 3 %	— —	— —
Liège 1897, 2 %	68 50	68 —
Liège 1905, 2 %	— —	— —
Congo lots 1888	— —	76 —

CHARBONNAGES

Abhoir et Bon F.	525 —	524 —
Amercœur (mars 12)	— —	2120 —
Anderlues (2 octobre 11)	— —	— —
Bernissart (3 avril 11)	— —	515 —
Bois d'Avroy (3 avril 12)	— —	— —
Bois Saint-Ghislain, act. pr.	— —	— —
B.-E. Lambiusart (2 nov. 1911)	— —	— —
Bonrage Central (2 nov. 09)	— —	750 —
Charbon. belge (15 avr. 09)	— —	446 —
Chevallère à Dour (2 mai 12)	— —	— —
Cie Furstemberg p., 1er mai 12	— —	— —
C. Furstemberg n., 1er mai 12	— —	— —
Concorde (1er mai 12)	— —	1994 —
Couchant du Flénu, 1 av. 09	— —	— —
Courcelles Nord (1er mai 12)	2150 —	2200 —
Espérance B.-F. (1er août 11)	670 —	672 50
Fontaine-Lévêque (1er mai12)	— —	— —
Gouffre (18 avril 1911)	1750 —	1760 —
Grand Buisson (3 janv. 12)	2550 —	2585 —
G. Machine à Dour, 3 janv.12	2450 —	2430 —
G. Mambourg (15 mars 1909)	285 —	295 —
Ham-sur-Sambre (1er juin 10)	— —	— —